

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Le preneur et tous ses colocataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le nombre maximum de personnes autorisées par location doit être impérativement respecté, quelque soit l'âge des enfants.

Les données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément dans la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante.

Toute déclaration inexacte, toute modification, pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc, sauf accord du gestionnaire.

Nous n'acceptons pas les mineurs (moins de 18 ans) s'ils ne sont pas accompagné de leurs parents.

Les visiteurs de la journée devront s'acquitter de la redevance « visiteurs ».

RÉSERVATION, MODALITÉS DE PAIEMENT

La réservation devient effective qu'après encaissement par nos soins de votre acompte de 30 % du montant de la location et à réception du contrat de location qui doivent être correctement complétés et signés (ce qui vaut l'acceptation des clauses et des dispositions des conditions générales de réservation).

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison.

Le solde du séjour sera envoyé au camping 30 jours avant la date d'arrivée.

SERVICES ET ARRIVÉE AU CAMPING

La barrière du camping est ouverte de 8h à 22h30. La réception vous accueille de 9h à 12h30 et de 14h à 19 h tous les jours.

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping.

En cas d'arrivée après 19h prière d'en aviser le camping.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement ou du mobil home, s'il restait sans nouvelles 24h après la date prévue. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

CAUTIONS

Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 400 € pour le locatif, et une de 50 € pour le ménage vous seront demandées à votre arrivée. Ces cautions ne sont pas encaissées et seront restituées après l'état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant de détériorations et/ou matériels manquants constatés et/ ou du ménage pas fait.

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire.

En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 50€ si besoin.

ANNULATION

En cas d'annulation du locataire le camping retient:

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée avec lettre RAR : l'acompte de 30% sera conservé,
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du séjour est due.

En cas d'annulation par le camping pour toute raison autre qu'une inexécution des obligations contractuelles du locataire, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Nous vous proposons une assurance annulation en option de 1,70 € TTC / par nuit pour location et 12 € TTC / séjour emplacement de 1 à 30 jours

ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse en permanence sur le camping. Ils doivent faire leurs besoins à l'extérieur du camping et ramasser. Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits. Le carnet de vaccination du chien et son numéro d'identité tatouage doivent être obligatoirement présentés à votre arrivée.

Les chats et les chiens et tout autre animal ne sont pas admis dans les locations.

LOCATION

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil home. Il est interdit de fumer dans les mobil homes,

Les couvertures et les oreillers sont fournis dans les mobil homes, mais il faut prévoir draps et taies d'oreillers.

EMPLACEMENTS DE CAMPING

Les emplacements sont à disposition de 12h00 à 12h00. Pour tout emplacement non libéré avant 12h00, une nuit supplémentaire sera comptée.

ASSURANCE

Le locataire indique bénéficier d'une assurance couvrant les risques locatifs.

La signature du contrat implique que le locataire ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve.